

## Réparation d'une cloche de l'église

### *Appel à la générosité publique*

A force de rythmer notre vie, d'égrener le temps qui passe, de nous rappeler les grands moments de la journée, de sonner lugubrement pour annoncer les décès ou de carillonner de joie à l'occasion des mariages, notre grosse cloche est fatiguée. L'usure du temps a fait son œuvre, et les hommes de l'art qui se sont penchés à son chevet ont diagnostiqué des maux qui demandent réparation.

Les autres membres de la famille ne sont pas exempts de bobos divers, mais l'urgence est moins grande. L'ancêtre, qui est la plus petite, et la seule visible de l'extérieur (côté ouest), dont nous avait gratifié Saint-Pardoux privé de son église tombée en ruines, a continué à sonner les heures longtemps. Jusqu'à ce que l'électrification la prive de son emploi, ou si l'on préfère voir le bon côté des choses, lui permette de bénéficier d'une retraite bien méritée. Elle serait née en 1572 ! Bel âge pour une cloche, mais horrible année ! La petite dernière, une jeunette, n'a été hissée dans le clocher qu'en 1958, remplaçant sans doute une ancêtre qui avait fait son temps. Je me souviens de l'avoir vue, enfant, ébahi, prendre son envol. Une ribambelle d'hommes s'affairaient au pied du clocher, les uns tiraient sur les chaînes d'un palan pour l'élever, d'autres sur une grande corde pour l'écarter du mur afin qu'elle ne s'y fracasse pas. Je ne sais pas si elle avait fait le détour par Rome, avant d'entrer par la baie d'un abat-son opportunément enlevé, mais le spectacle était grandiose. Peut-être pour consoler sa grand-mère et rappeler les hommes à leur devoir, elle porte cette inscription « *Je sonne la paix* ». Quant à la quatrième, elle est encore dans la fleur de l'âge. Que pèsent 141 années quand on a un corps d'airain ?

L'objet de nos soucis, c'est la maîtresse cloche. Avec sa demi-tonne, et son diamètre de près d'un mètre, elle en impose ! Mais elle est peut-être la plus sollicitée, et elle ne se fait plus toute jeune ; aussi souffre-t-elle d'une usure qui la fragilise, et peut la faire périr. Songeons qu'elle est presque deux fois plus âgée que l'église actuelle. Elle est née avec l'Empire, en 1804. Napoléon l'aurait-il portée sur les fonts baptismaux ? Elle avait connu une autre vie avant d'hanter ce clocher. Sans doute à quelques mètres de là, dans celui de

l'église précédente, qu'il fallut écrouler avant qu'elle ne s'écroulât d'elle-même.

Dans cette nouvelle église, achevée en 1898, à droite dans l'entrée, on peut voir la liste des généreux donateurs qui ont offert leur obole (parfois considérable), pour la résurrection de leur église. Sans doute la foi animait-elle beaucoup de paroissiens, mais il est certainement d'autres Sannatois qui ont tenu à participer à la restauration de ce monument, emblématique de toute commune rurale, pour des raisons différentes. Par amour de leur commune et de son patrimoine, ils ont apporté leur contribution, par une aide financière, ou par l'exercice de leur art (nos maçons et nos tailleurs de pierre de l'époque).

C'est dans cet esprit que la *Municipalité de Sannat* et l'association *Sannat Histoire et Patrimoine* lancent une souscription, par l'intermédiaire de la *Fondation du patrimoine (1)*. Le coût estimé est de 12.000€. La mairie cherche à obtenir des subventions, mais le climat actuel n'est guère favorable. Si beaucoup d'entre nous, dans la mesure de leurs moyens, apportent leur contribution, cette réparation pourra être financée et menée à bien. Peut-être par la suite d'autres efforts seront nécessaires. Il serait dommage que cet édifice, qu'on peut aimer, ou ne pas aimer, mais qui symbolise tellement le savoir-faire de nos maçons-tailleurs de pierre, et qui à ce titre constitue une fierté pour notre commune, subisse par trop les outrages du temps.

Bonus non négligeable, les dons sont en grande partie défiscalisables, à 66%. Cela signifie que si vous versez (par exemple) 100€, 66€ seront déduits de vos impôts. Votre dépense réelle sera de 34€...à condition bien sûr de payer des impôts. (Pour les entreprises la défiscalisation est de 60%). Un bon vous sera remis à cette intention.

*(1) Rappelons qu'en vertu de la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, les communes sont propriétaires des églises (dont font partie les cloches), et à ce titre, responsables de leur état, de leur entretien et de leurs réparations.*

## Précisions techniques :

Cloche	Diamètre	Poids estimé	Date
Cloche 1	930 mm	469 kg	1804
Cloche 2	765 mm	261 kg	1958
Cloche 3	720 mm	218 kg	1876
Cloche 4	396 mm	39 kg	1572 ?

La cloche à réparer est la cloche 1. Les deux maux essentiels qui la fragilisent sont, l'usure des bords de frappe, et la corrosion des systèmes d'attache. Bien sûr un enlèvement est nécessaire. Mais il se ferait cette fois par l'intérieur de l'église.

Coïncidence amusante : 3 dates correspondent à des changements de régime en France : 1804 : la fin de la 1<sup>ère</sup> République, 1876 : l'avènement réel de la 3<sup>ème</sup> République, 1958 : le passage de la 4<sup>ème</sup> à la 5<sup>ème</sup> République. Quant à 1572, c'est l'année d'une des plus grandes crises de la monarchie, le massacre de la Saint-Barthélemy, déclenché au son du tocsin...mais nos cloches à nous, *sonnent la paix* !

***PS :** Le hasard veut que faisant une recherche toute autre sur internet, je suis tombé sur une vidéo qui montre (et qui fait entendre) nos cloches. Vidéo très intéressante, dont je tairais le nom de l'auteur puisque lui-même ne le donne pas, mais que je remercie vivement, car il nous fait visiter un lieu auquel peu d'entre nous ont accès. Et en outre il nous gratifie d'un très beau concert !*

*Dans mon descriptif j'ai numéroté les cloches tel que l'a fait le restaurateur de cloches pressenti. Dans l'ordre d'apparition à l'écran vous verrez successivement (me semble-t-il), la cloche de 1572 (N°4 sur le tableau), puis celle de 1958 (N°2), puis celle de 1876 (N°3) et enfin celle de 1804, objet des futurs travaux (N°1).*